



Assemblée générale

Distr. générale
10 août 2009
Français
Original : anglais

Soixante-quatrième session

Point 55 c) de l'ordre du jour provisoire*

Développement durable : Stratégie internationale de prévention des catastrophes

Mise en œuvre de la Stratégie internationale de prévention des catastrophes

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Le présent rapport propose un aperçu de l'avancée de la mise en œuvre de la Stratégie internationale de prévention des catastrophes en réponse à la demande de l'Assemblée générale dans sa résolution 63/216. Alors que des progrès considérables ont été réalisés dans la mise en œuvre du Cadre d'action de Hyogo, notamment des améliorations au niveau des capacités internationales et la préparation aux catastrophes, une accélération de la mise en œuvre s'impose à l'égard de tous les objectifs du Cadre. De nouvelles informations, provenant du récent Rapport d'évaluation globale concernant la réduction des risques de catastrophe, indiquent qu'une exposition croissante au risque devance les capacités actuelles de réduction de la vulnérabilité.

Il devient urgent d'investir davantage dans la mise en œuvre systématique et de traiter les différents facteurs moteurs : la pauvreté rurale et la vulnérabilité, la croissance urbaine imprévue et la détérioration des écosystèmes. La seconde session Dispositif mondial pour la réduction des risques de catastrophe, qui a eu lieu en juin 2009, a appelé à l'action pour intégrer la réduction des risques de catastrophe et les efforts d'adaptation aux changements climatiques et au renforcement de l'action au niveau communautaire. Elle a également abordé plusieurs cibles spécifiques et de nouvelles initiatives afin d'augmenter proportionnellement les actions et investissements pour la réduction des risques de catastrophe.



Table des matières	Page
I. Tendances en matière de catastrophes et de risques de catastrophe	3
II. Progrès enregistrés dans l'implémentation du Cadre d'action de Hyogo	4
A. Action au niveau national	4
B. Action au niveau régional	4
C. Action au niveau international	5
D. Coordination et guidance via un système de stratégies	5
E. Investir dans la réduction des risques de catastrophe	7
III. Conclusions et recommandations	9
Annexe I	11
Informations additionnelles concernant les progrès enregistrés dans la mise en œuvre du Cadre d'action de Hyogo.	11

I. Tendances en matière de catastrophes et de risques de catastrophe

1. De manière générale, les risques de catastrophe augmentent considérablement pour la plupart des dangers, parallèlement au fait que le risque de perte économique augmente plus rapidement que le risque de mortalité. Le principal moteur de cette tendance augmente rapidement l'exposition au risque. À mesure que les pays se développent et que les conditions économiques et de gouvernance s'améliorent, la vulnérabilité diminue, mais pas assez rapidement que pour compenser l'exposition accrue.
2. Pendant la période de reporting¹, de juin 2008 à juin 2009, on a dénombré un total de 343 catastrophes liées à des dangers naturels et ayant affecté plus de 42 millions de personnes, ayant coûté la vie à plus de 14 000 personnes et ayant engendré des dommages économiques de 57,4 milliards de dollars des États-Unis. L'Asie a été la plus fortement touchée (36 %). L'Afrique affichait le taux de mortalité le plus élevé (60 %) et les Amériques les pertes économiques les plus élevées (88 %).²
3. Les catastrophes liées à des dangers hydrométéorologiques, comme les inondations, les tempêtes et les sécheresses ont été à l'origine de plus de 80 % des dommages occasionnés par tous les types de dangers naturels. L'Asie a été la plus touchée (37 %) et affichait le taux de mortalité le plus élevé (51 %) et les Amériques ont été les plus lourdement touchées en termes de pertes économiques (88 %).³ La sécheresse a touché 14,5 millions de personnes dans neuf pays de l'Afrique subsaharienne. Des pluies diluviennes ont causé de graves inondations et ont touché plus d'un demi-million de personnes en Inde, au Népal et au Pakistan. La saison des ouragans dans l'Atlantique fut très active en 2008, avec 16 tempêtes tropicales, 5 ayant été qualifiées d'ouragans de haute intensité. Cuba a été frappée par quatre cyclones tropicaux successifs, ce qui a provoqué l'endommagement ou la destruction de 500 000 logements. À Haïti, plus de 800 000 personnes ont été touchées et les pertes ont été estimées à 900 millions de dollars des États-Unis, soit 15 % du PIB. L'ouragan Ike a provoqué environ 30 milliards de dollars des États-Unis de pertes économiques aux États-Unis.
4. La première édition du *Rapport d'évaluation globale sur la réduction des risques de catastrophe*, lancée à Manama le 17 mai 2009,⁴ prouve clairement que les catastrophes sont à la fois la cause et la conséquence de la pauvreté, et que les changements climatiques augmentent le risque de catastrophe. Le rapport identifie trois sources principales de risque : la gouvernance urbaine et locale déficiente, la vulnérabilité des moyens d'existence dans les zones rurales et la détérioration des écosystèmes.
5. Le rapport souligne que les risques de catastrophe sont de plus en plus urbains. On s'attend à ce qu'en 2010, 73 % de la population urbaine mondiale et la plupart des grandes villes se situent dans des pays en voie de développement. Environ un milliard de personnes du monde entier vivent dans des établissements informels précaires en périphérie des villes et ce chiffre croît d'environ 25 millions par an.
6. Néanmoins, environ 75 % des personnes qui vivent au-dessous du niveau de pauvreté internationale se trouvent dans les zones rurales, dont 268 millions en Afrique subsaharienne. La pauvreté rurale est associée à une distribution inégale des terres, à un manque d'accès aux semences améliorées, à une mauvaise utilisation de la technologie d'irrigation, à un manque de diversification économique, à la faiblesse des marchés et aux barrières commerciales.

¹ International Disaster Database, Center for Research and Epidemiology of Disasters, 2009

² *ibid.*

³ 2009 Global Assessment Report on Disaster Risk Reduction: Risk and Poverty in a Changing Climate, UN, 2009

7. Le déclin mondial des écosystèmes et la perte de nombreux services qu'ils produisent contribuent à une vulnérabilité accrue des communautés urbaines et rurales pauvres. Des mangroves ont notamment été déracinées pour faire place à l'élevage de crevettes, ce qui accroît les risques associés aux ondes de tempête, tandis que les terres humides drainées augmentent le risque d'inondation et que la déforestation accroît à la fois les risques d'inondation et de glissement de terrain.
8. De plus, les changements climatiques commencent à amplifier la nature inégale de la répartition des risques de catastrophe, augmentant les dangers et érodant en même temps la base de résistance, déviant davantage les impacts de catastrophes vers les communautés pauvres dans les pays en voie de développement.

II. Progrès réalisés dans la mise en œuvre du Cadre d'action de Hyogo

A. Action au niveau national

9. Des rapports systématiques ont été établis par 88 pays concernant leurs progrès relatifs à la mise en œuvre du Cadre d'action de Hyogo (CAH). Ils sont soumis au CAH monitor et résumés dans le *Rapport d'évaluation globale sur la réduction des risques de catastrophe*. Un total de 120 gouvernements a à présent déterminé des points centraux officiels pour la mise en œuvre, le suivi et le contrôle des avancements de ce Cadre d'action.
10. De manière générale, les pays enregistrent des progrès notables dans le renforcement des capacités, des systèmes institutionnels et de la législation afin de résoudre les carences en matière d'état de préparation et de prévention, ainsi que dans d'autres domaines, comme l'amélioration des systèmes d'alerte rapide. Résultat : certains pays à faible revenu, comme le Bangladesh et Cuba, ont déjà fait de grands pas en réduisant le risque de mortalité en cas de cyclones tropicaux et d'inondations. À Cuba, qui a cependant été touchée par quatre cyclones tropicaux successifs en 2008, seuls sept morts ont été dénombrés.
11. A titre de contraste, peu de progrès ont été réalisés dans l'intégration de la réduction des risques de catastrophe dans la planification et le développement sociaux, économiques, urbains, environnementaux et d'infrastructure. Résultat : le risque de pertes économiques globales s'aggrave à un rythme plus soutenu que le risque de mortalité. Le taux d'augmentation de l'exposition au risque en dit long sur les possibilités actuelles de nombreux gouvernements en termes de réduction de la vulnérabilité.
12. Le progrès est étroitement lié au niveau des revenus nationaux. Les pays à haut revenu enregistrent de plus grands progrès dans l'adoption de normes de construction permettant de faire face au danger et de réglementations de planification environnementale, en comparaison de nombre de pays à faible revenu qui manquent des capacités techniques, humaines, institutionnelles et financières nécessaires. Nombre de pays, en ce compris les pays à haut revenu, n'ont toujours pas de politique holistique ni de cadre stratégique leur permettant de s'attaquer aux risques de catastrophe.

B. Action au niveau régional

13. Des progrès sont enregistrés au niveau régional, où des mécanismes de coopération comme des plates-formes régionales, des réseaux et des partenariats se sont activés à catalyser une action accrue. Plusieurs organisations de coordination régionales ont également développé des stratégies et des partenariats pertinents.
14. Le Secrétariat de la Stratégie est actuellement représenté par des bureaux régionaux en Afrique, dans les Amériques, en Asie et dans le Pacifique, en Europe, en Asie occidentale et en Afrique du Nord.

L'attention s'est portée sur la mobilisation et la coordination des processus nationaux de réduction des risques de catastrophe, y compris par le biais des solides alliances régionales avec des organisations intergouvernementales, des dialogues politiques régionaux, des informations de base et des outils de mise en œuvre, et une étroite coopération avec les agences des Nations Unies et la Banque mondiale.

C. Action au niveau international

15. Le Secrétariat de la Stratégie a facilité et encouragé l'engagement de plusieurs partenaires dans la réduction des risques de catastrophe, et ce de manière coordonnée. Le Groupe de développement des Nations Unies a finalisé et diffusé des directives sur la réduction des risques de catastrophe aux Équipes de pays des Nations Unies. Le PNUD travaille dans 50 pays à haut risque pour améliorer la réduction des risques de catastrophe et améliorer les capacités de relèvement. Le dispositif mondial de réduction des effets des catastrophes et de relèvement, un partenariat entre la Banque centrale et le Secrétariat de la Stratégie, a soutenu l'intégration de la réduction des risques de catastrophe par le biais de ses Stratégies d'assistance aux pays.
16. Des outils, guides, formations et informations relatives aux bonnes pratiques ont été développées à l'intention des gouvernements nationaux et locaux, des communautés et des autorités municipales au sujet de l'alerte rapide, de l'évaluation des risques et de la vulnérabilité, et de l'éducation. Plusieurs réseaux de parlementaires du monde entier ont commencé à prôner des investissements dans la réduction des risques de catastrophe en tant qu'instruments pour l'adaptation aux changements climatiques.
17. L'augmentation substantielle des activités et la synergie accrue entre partenaires environnementaux, de développement et humanitaires se mettent en place. Le Secrétariat de la Stratégie a également continué à promouvoir activement la réduction des risques de catastrophe au titre de stratégie d'adaptation et à construire des relations de travail étroites en la matière avec la CCNUCC. En septembre 2008, j'ai convoqué une réunion ministérielle à New York sur la réduction des risques de catastrophe dans un climat en proie aux changements afin d'avancer sur ce point.

D. Coordination et guidance via un système de stratégies

18. Les parties prenantes de tous les niveaux en matière de stratégie jouent un rôle fondamental dans le soutien de la mise en œuvre du Cadre d'action de Hyogo. Afin de renforcer encore le système Stratégie, et plus particulièrement de garantir son rôle majeur et de coordination de qualité dans la réduction des risques de catastrophe, et ce au niveau du système, j'ai nommé Mme Margareta Wahlström au poste d'assistante du Secrétaire général pour la Réduction des risques de catastrophe et de Représentante spéciale de la mise en œuvre du Cadre d'action de Hyogo. Mme Wahlström est entrée en fonction en janvier.
19. La seconde session de la Plate-forme mondiale pour la Réduction des risques de catastrophe s'est déroulée du 16 au 19 juin à Genève, dans un contexte d'inquiétude croissante concernant les changements climatiques mondiaux et les risques accrus de catastrophe. La reconnaissance du rôle de la Plate-forme a été prouvée par une croissance de la participation active, avec 1 688 participants de 152 gouvernements et 137 organisations et agences du système des Nations Unies d'institutions financières internationales, d'organismes régionaux et de communautés scientifiques et académiques. Des représentants de haut niveau, y compris plusieurs Chefs d'État ou de gouvernement, ont expliqué en termes durs et univoques que la réduction du risque était cruciale pour la gestion des impacts des catastrophes, y compris celles découlant des effets des changements climatiques et pour éviter une érosion du bien-être social et économique.

20. On a constaté une hausse significative de la volonté politique et de l'expérience pratique en matière de réduction des risques de catastrophe depuis la première session de la Plate-forme mondiale en 2007. La seconde session a mis considérablement l'accent sur les enseignements tirés et sur le développement d'une guidance coordonnée et sensée afin de mettre systématiquement en œuvre des mesures de réduction des risques de catastrophe. Le résumé du Président⁵ a mis en avant quatre domaines-clés.
21. Il est apparu clairement qu'une action urgente s'imposait pour harmoniser et relier les cadres pour la réduction des risques de catastrophe et l'adaptation aux changements climatiques dans le contexte plus large de la réduction de la pauvreté et du développement durable. Il est également apparu que la réduction des risques de catastrophe devait faire concrètement partie de l'accord sur les changements climatiques qui, je l'espère, sera conclu lors de la 15^e session de la Conférence des parties à la CCNUC qui se tiendra à Copenhague en décembre 2009.
22. La réduction des risques de catastrophe aux niveaux communautaire et local et la promotion du rôle des femmes en tant que moteurs d'action ont été considérés comme essentielles et requérant le soutien systématique des gouvernements centraux et locaux comme si ces actions faisaient partie de leur intégration de politique. Des collaborations et partenariats de ce type devraient refléter la dépendance mutuelle des gouvernements centraux et locaux et des acteurs de la société civile.
23. Admettant que la mise en œuvre du Cadre d'action de Hyogo nécessitait de rapidement passer d'actions isolées et de projets pilotes à une mise en œuvre globale, la Plate-forme mondiale a considéré comme essentielle la définition d'objectifs dans des domaines spécifiques. Il a par exemple proposé que des évaluations nationales de la sécurité des établissements d'éducation et de santé existant soient réalisées d'ici 2011, et que d'ici 2015, des plans d'action plus concrets pour les écoles et les hôpitaux soient développés et mis en œuvre dans tous les pays exposés à des catastrophes. D'autres objectifs ont été proposés pour l'évaluation des risques nationaux, les plans de récupération municipaux en cas de catastrophe, les systèmes d'alerte rapide, les risques impliquant de l'eau, et le renforcement des codes de construction.
24. La Plate-forme mondiale a mis en avant de nettes disparités entre les ressources requises pour traiter les risques de catastrophe dans les pays en voie de développement et celles actuellement disponibles, et a insisté sur la nécessité d'une augmentation des actions et du financement des budgets nationaux et des ressources internationales. Des efforts significatifs ont été consentis pour que le soutien représente 10 % de l'aide humanitaire et des dépenses en matière de redressement, et au moins 1 % de tout financement du développement national et du développement de l'assistance pour des mesures de réduction du risque. Des informations plus explicites sur l'efficacité et le coût des mesures spécifiques et des schémas d'investissement dans la réduction des risques de catastrophe sont nécessaires.
25. La Plate-forme mondiale a reconnu l'importance du rôle du système Stratégie dans le soutien qu'il apporte aux gouvernements et aux organisations de la société civile, et a estimé que l'examen à mi-parcours prévu du Cadre d'action de Hyogo nécessiterait la responsabilité des gouvernements, une implication étroite de la société civile, un renforcement des capacités régionales de coordination et le soutien du Secrétariat de la Stratégie et de ses partenaires. L'accent a également été mis sur le fait que l'examen à mi-parcours tirerait profit de l'utilisation d'ensembles existants de points de référence et de directives développées afin de mesurer les progrès enregistrés dans le Cadre d'action de Hyogo. Nombre de participants ont fait part de leur intérêt et de leur volonté de soutenir l'examen à long terme sur le plan pratique. Le Secrétariat de la Stratégie planche sur un planning pour

⁴ Le résumé du président et d'autres documents de réunion sont disponibles sur www.unisdr.org.

l'examen à mi-parcours et informera régulièrement les États Membres des prochaines étapes de ce processus.

26. Pendant la période de compte rendu, le Secrétariat de la Stratégie a fait office de guide et de soutien pour les processus nationaux d'évaluation des progrès réalisés dans la mise en œuvre du Cadre d'action de Hyogo, par le biais d'un cadre de compte rendu et de plusieurs ateliers de formation nationaux et régionaux, ainsi que du « HFA Monitor system », reposant sur les objectifs et les priorités du Cadre d'action de Hyogo et sur la publication de guidance Stratégie concernant les indicateurs génériques. Le CAH Monitor est disponible en ligne sur www.preventionweb.net pour les autorités nationales désignées et les points focaux du CAH.
27. En juin 2009, 103 pays étaient impliqués dans le processus de compte rendu et 88 rapports nationaux ont été soumis en ligne. L'analyse des informations disponibles a été reprise dans le Rapport 2009 d'évaluation globale sur la réduction des risques de catastrophe et a été mise à disposition lors de la seconde session de la Plate-forme mondiale pour la réduction des risques de catastrophe. Un rapport de synthèse régional a été préparé pour la 3^e Conférence ministérielle asiatique sur la réduction des risques de catastrophe de décembre 2008. Les Amériques, la région arabe, l'Europe et l'Afrique ont mené des exercices similaires et ont présenté des rapports régionaux à la plate-forme mondiale. Les efforts conjoints pour le Rapport d'évaluation mondiale, consentis par les agences des Nations Unies, la Banque mondiale, les États Membres, les institutions intergouvernementales et techniques régionales, la société civile et les autres partenaires de la Stratégie, ont clairement démontré les avantages du système Stratégie impliquant plusieurs parties prenantes pour guider et soutenir la mise en œuvre de la réduction des risques de catastrophe.
28. En parallèle, le Réseau mondial d'organisations de la société civile pour la réduction des risques de catastrophe a entrepris un examen impliquant plusieurs pays et partenaires des perspectives locales concernant l'avancement de la mise en œuvre du Cadre de Hyogo. Ce rapport en est arrivé à la conclusion que les efforts consentis par les programmes nationaux avaient jusqu'alors eu un impact restreint sur la vulnérabilité au niveau local et qu'un engagement plus profond avec les communautés locales était essentiel pour combler ce manquement.
29. Le PreventionWeb s'est mué en une mine d'informations accessibles et en un mécanisme de plaque tournante virtuelle pour la diffusion d'informations pratiques, y compris des normes et directives, des enseignements tirés et l'accès à des expériences. Il a publié plus de 4.500 articles en 12 collections et a totalisé plus de 22.000 visiteurs uniques en 2008, et ce à l'échelle mondiale. Des systèmes d'information régionaux en matière de stratégie sont également en cours de développement, en collaboration avec le GFDRR et d'autres partenaires.
30. Un répertoire des Nations Unies 2009 sur la Réduction des risques de catastrophe a fourni la première compilation détaillée de mandats, programmes et services alignés sur les priorités des organisations des Nations Unies et de la Banque mondiale en ce qui concerne le Cadre de Hyogo. Le répertoire est disponible sur PreventionWeb et sera régulièrement mis à jour.

E. Investir dans la réduction des risques de catastrophe

31. Dans sa résolution 63/216, l'Assemblée générale des Nations Unies a exhorté la communauté internationale à investir systématiquement dans la réduction des risques de catastrophe en gardant à l'esprit la mise en œuvre des objectifs de la Stratégie et en fournissant les contributions adéquates au Fonds des Nations Unies pour la réduction de catastrophes⁶.

⁵ Le mécanisme par le biais desquels des fonds peuvent être investis dans les actions du secrétariat et des partenaires de la Stratégie et gérés par l'ISDR.

32. Des contributions d'environ 7.6 millions USD ont été perçues par le Fonds au cours de l'année 2008, permettant de soutenir les résultats conjoints des partenaires ISDR, y compris le Rapport d'évaluation globale sur la réduction des risques de catastrophe. Le Programme de travail conjoint et le soutien du Fonds seront examinés avec des partenaires-clés en matière de stratégie en 2009, en vue d'améliorer les actions collaboratives des partenaires et d'atteindre une cohérence plus stratégique avec les exigences du Cadre d'action de Hyogo.
33. Les efforts de mobilisation de ressources consentis par le Secrétariat de la Stratégie ont contribué à augmenter les niveaux des contributions volontaires au Fonds. Les revenus totaux se chiffraient à 28.9 millions USD en 2008. Bien que l'on ait constaté une augmentation graduelle du nombre de donateurs, un petit groupe de contributeurs essentiels⁷ continue à répondre à la majorité des besoins du secrétariat en termes de ressources. Les cinq principaux contributeurs ont généré 66 % du revenu annuel en 2008 (contre 77 % en 2007). Le nombre de donateurs est passé de 18 à 22, avec les nouvelles contributions notables de l'Australie et de l'Espagne et une contribution du Royaume de Bahreïn, le premier de la région du Golfe.
34. Le Dispositif mondial de réduction des catastrophes et de reconstruction continue à se développer comme un mécanisme de collaboration clé pour le soutien de la réduction mondiale des risques de catastrophe. La contribution totale des donateurs aux Tracks 2 et 3 du dispositif, gérée par la Banque mondiale, a dépassé les 90 millions USD en 2007-2008.
35. Le PNUD est actif dans plus de 50 pays à risque dans le cadre de la réduction des risques de catastrophe et de la reconstruction. En 2008, les dépenses de réduction des risques de catastrophe ont atteint à 140 millions de dollars des États-Unis, dont plus de 90 % ont été directement consacrés à des programmes nationaux.
36. La période de reporting a été ponctuée de plusieurs développements positifs, créant un environnement politique propice aux investissements internationaux pour la réduction des risques. L'Australie a récemment lancé « Investing in a Safer Future: A Disaster Risk Reduction for the Australian aid programme ». En février 2009, la Commission européenne a adopté deux nouvelles communications, sous la forme d'un package, intitulées respectivement « Stratégie européenne visant à contribuer à la réduction des risques de catastrophes dans les pays en développement » - adoptée par les Ministres européens du développement à Bruxelles en mai 2009 - et « Une approche communautaire de la prévention des catastrophes naturelles ou d'origine humaine ».
37. De plus, en avril 2009, la Commission européenne a présenté un papier blanc intitulé *Adaptation au changement climatique : vers un cadre d'action européen*, qui cite la réduction des risques comme un élément essentiel d'une adaptation fructueuse. Le Danemark a été l'initiateur d'un examen de ses priorités stratégiques, incluant un forum politique à plusieurs partenaires organisé à Copenhague en novembre 2008 sur le thème « Linking Climate Change Negotiations and Disaster Risk Reduction ».
38. Comme indiqué ci-avant (voir points 20-25), la seconde session de la Plate-forme mondiale a abordé les investissements dans la réduction des risques de catastrophe et a mis en avant l'utilité des points de repère en matière d'investissement, comme l'affectation d'une partie des budgets nationaux aux mesures de réduction des risques de catastrophe ou de certains pourcentages des fonds humanitaires (10 %), des fonds de développement (1 %) et du fonds d'adaptation au changement climatique (30 %) au travail de réduction des risques de catastrophe.

⁶ Par ordre décroissant en termes de contribution : la Banque mondiale, la Commission européenne, la Suède, le Royaume-Uni, la Norvège, l'Australie, l'Espagne, le Japon, l'Allemagne et le Danemark.

39. Dans mon rapport A/63/351 de 2008, j'ai insisté sur la nécessité de garantir une base financière stable et prévisible permettant au secrétariat ISDR de réaliser ses fonctions de soutien essentielles pour la mise en œuvre du Cadre d'action de Hyogo. Dans sa résolution 63/216, l'Assemblée générale a insisté sur l'importance de la réduction des risques de catastrophe et a, par conséquent, confié davantage de responsabilités au Secrétariat de la Stratégie, me demandant d'explorer tous les moyens additionnels de sécurisation des financements et de présenter un rapport à l'Assemblée générale lors de sa soixante-quatrième session. Dans ce cadre, j'aimerais signaler que les consultations internes sont en cours et que le rapport sera soumis à la soixante-cinquième session de l'Assemblée générale.

III. Conclusions et recommandations

40. Alors que des progrès notables ont été enregistrés à certains niveaux de la réduction des risques de catastrophe, il est clair que beaucoup de choses restent à entreprendre pour parvenir à un investissement systématique dans ce domaine. Les catastrophes constituent un frein à la lutte contre la pauvreté et aux autres objectifs du Millénaire pour le développement. Il devient urgent de traiter les moteurs des risques de catastrophe : la pauvreté rurale et la vulnérabilité, la croissance urbaine imprévue et mal gérée et la détérioration des écosystèmes. La réduction des risques de catastrophe a le potentiel d'une triple victoire : l'adaptation, la réduction des risques de catastrophe et la réduction de la pauvreté.
41. Les pays sujets au risque accordent une importante priorité à la réduction des risques de catastrophe et sont prêts à avancer rapidement dans la mise en œuvre de politiques et de stratégies visant à gérer leurs risques. Les plates-formes nationales et régionales doivent être rapidement renforcées afin que cette action soit coordonnée, et la communauté internationale a besoin de faciliter un meilleur accès aux ressources, à l'assistance et à l'expertise. La connaissance en matière de réduction des risques de catastrophe doit être aisément accessible à tous, et plus particulièrement aux communautés les plus vulnérables et les plus pauvres, et ce afin d'accroître leur sécurité et leur résistance.
42. La mise en œuvre du Cadre d'action de Hyogo doit rapidement passer d'actions isolées et de projets pilotes à une mise en œuvre totale, à des objectifs spécifiques et à des actions concrètes dans les pays. Des objectifs spécifiques ont été proposés lors de la seconde session de la Plate-forme mondiale pour la réduction des risques de catastrophe, comme l'organisation d'évaluations nationales sur la sécurité des établissements d'éducation et de santé d'ici 2011. Les objectifs en matière de dépenses doivent être envisagés et définis par les autorités responsables.
43. Des mécanismes régionaux et internationaux de guidance et de coordination ont été mis au point rapidement et doivent être développés plus avant afin de répondre à la demande future. Ce sont plus particulièrement les éléments du système Stratégie (la Plate-forme mondiale pour la réduction des risques de catastrophe, le Secrétariat de la Stratégie, et les plates-formes nationales et régionales) qui sont de plus en plus reconnus et soutenus comme des véhicules-clés pour les gouvernements et la société civile. Le nouveau système développé par le Secrétariat de la Stratégie pour contrôler les progrès en matière de mise en œuvre du Cadre de Hyogo fonctionne correctement et a, de concert avec le processus du Rapport d'évaluation mondiale, fournit des informations cruciales permettant d'orienter la politique et les actions en matière de réduction des risques de catastrophe. L'examen à mi-parcours de 2009-2010 constituera une importante opportunité de traiter des matières stratégiques et fondamentales à l'égard de la mise en œuvre du Cadre d'action de Hyogo d'ici 2015 et au-delà.
44. Les recommandations suivantes sont proposées :
- a) **Accélérer la mise en œuvre systématique du Cadre d'action de Hyogo aux niveaux national et local**

45. Dans le cadre de la nécessité d'accélérer la mise en œuvre du Cadre d'action de Hyogo, j'encourage les États Membres à renforcer leur participation dans le système Stratégie, y compris les plates-formes nationales et régionales, ainsi que les plates-formes techniques thématiques, le processus d'examen à mi-parcours et la troisième session de la Plate-forme mondiale pour la Réduction des risques de catastrophe qui se tiendra en 2011.
46. Dans ce cadre, j'exhorte les États Membres à continuer à développer et à renforcer leurs mécanismes de mise en œuvre, et plus particulièrement les mécanismes de coordination nationale pour la réduction des risques de catastrophe, les évaluations de risques nationales et locales, les objectifs à atteindre, les processus de contrôle et d'examen et le soutien communautaire.
- b) **Garantir l'adaptation aux changements climatiques par le biais de la réduction des risques de catastrophe**
47. Je me réjouis des appels de plus en plus nombreux aux stratégies de réduction des risques de catastrophe pour avancer dans l'adaptation aux changements climatiques, et suis fervent partisan de l'inclusion de telles stratégies dans les politiques en matière de changements climatiques. J'encourage les États Membres à lier les politiques de réduction des risques de catastrophe et d'adaptation dans des plans nationaux et des stratégies pour chaque secteur, et plus particulièrement dans la planification de l'utilisation des terres et des établissements, la conception d'infrastructures critiques, la gestion des ressources naturelles, de la santé et de l'éducation.
- c) **Investir aujourd'hui pour un avenir plus sûr**
48. J'appelle les États Membres à consacrer une partie substantiellement plus conséquente des budgets nationaux pour réduire les risques de catastrophe, et à entreprendre les actions nécessaires pour réduire de moitié les pertes humaines causées par des catastrophes naturelles d'ici 2015, lorsque le Cadre de Hyogo touchera à sa fin. Je recommande aux États Membres d'envisager des points de repère d'investissement, comme le concept d'affecter aux mesures de réduction des risques de catastrophe 10 % de l'aide humanitaire et des fonds de reconstruction, 1 % du financement du développement national, ainsi que 30 % de l'adaptation nationale aux changements climatiques.
- d) **Soutenir l'initiative pour la sécurité des écoles et hôpitaux**
49. J'encourage fortement les États Membres à rejoindre l'initiative mondiale visant à préserver la sécurité des écoles et des hôpitaux, plus particulièrement en investissant dans des actions d'évaluation nationales sur la sécurité des établissements d'éducation et de santé existants d'ici 2011 et en développant et mettant en œuvre des plans d'action concrets pour des écoles et des hôpitaux plus sûrs d'ici 2015.
50. J'invite les États Membres à commémorer activement la Journée internationale pour la Réduction des risques de catastrophe et recommande que la date du 13 octobre soit retenue pour cet événement, et ce dès 2010.
- e) **Consolider les arrangements de financement pour la Stratégie**
51. Au vu du besoin croissant de renforcer les efforts de coopération internationale consentis pour la mise en œuvre du Cadre d'action de Hyogo et, par conséquent, des activités de soutien du Secrétariat de la Stratégie, j'appelle les États Membres et les parties prenantes en matière de

stratégie à augmenter leurs contributions financières aux Fonds des Nations Unies pour la Réduction des Catastrophes et à garantir un soutien adéquat à la mise en œuvre du Cadre d'action de Hyogo.

Annexe 1 :**Informations additionnelles relatives aux progrès enregistrés dans le cadre de la mise en œuvre du Cadre d'action de Hyogo⁸****A. Action au niveau national****Priorité 1 : S'assurer que la réduction des risques de catastrophe est une priorité aux niveaux national et local (à l'aide d'une base institutionnelle solide pour la mise en œuvre)**

1. Selon les informations contenues dans le Rapport d'évaluation mondiale sur la réduction des risques de catastrophe, les progrès ont été considérables dans le cadre de la première des cinq priorités d'action établies dans le CAH, et plus particulièrement en ce qui concerne le développement politique et législatif et le renforcement des systèmes institutionnels multisectoriels et des plates-formes de réduction des risques de catastrophe.
2. Le Royaume de Bahreïn a créé un *National Committee on Catastrophe Management* ; l'Equateur a inclus la gestion des risques de catastrophe dans sa nouvelle constitution et dans le plan de développement national, créant un nouveau Technical Secretariat for Risk Management. Le National Technical Committee on Risk Prevention and Mitigation de la République dominicaine, créé en 2008, a une fonction consultative et coordonne les activités de réduction des risques au niveau national. À Vanuatu, le plan d'action national charge le Ministère des Finances et du Budget de répartir les budgets pour la réduction des risques de catastrophe entre différents ministères et départements. La Colombie et l'Iran ont incorporé la réduction des risques de catastrophe dans leurs budgets nationaux. Le National Catastrophe Committee de la Jamaïque est présidé par le Premier Ministre et le plan catastrophe national établit un cadre de participation détaillé de plusieurs agences gouvernementales et du secteur privé. Les États-Unis d'Amérique ont publié des plans de mise en œuvre spécifiques au danger, appelés Grand Challenges for Catastrophe Reduction Strategy Plans afin d'accorder la priorité à cette matière et de guider les futures actions et dépenses. Le Lesotho et la Namibie ont finalisé leurs politiques nationales et les ont soumises à l'approbation du Parlement. Au Sri Lanka, un National Catastrophe Management Coordinating Committee a été créé et un Corporate Plan for the Catastrophe Management Center est en cours de développement.
3. L'Argentine, la République dominicaine, le Salvador, l'Indonésie, la Jamaïque, le Pérou et l'ancienne république yougoslave de Macédoine ont créé des plates-formes nationales pour la réduction des risques de catastrophe pendant la période du compte rendu. Seuls 50 pays ont créé des mécanismes de coordination de ce type impliquant plusieurs parties prenantes. Aux Iles Cayman, la Chambre du Commerce joue un rôle dans la préparation en prévision des catastrophes, l'atténuation de leurs effets et le relèvement dans des plans de catastrophes naturelles. Le Kenya a créé un secrétariat pour la coordination de la plate-forme nationale et cinq comités impliquant diverses parties prenantes, et le Togo a renforcé la plate-forme nationale en en faisant un mécanisme de coordination.
4. La Fédération internationale de la Croix-Rouge et les Sociétés du Croissant-Rouge ont produit, en collaboration avec plus de 80 de leurs sociétés nationales, un « Framework for Community Safety and Resilience », constituant pour les sociétés nationales la base de l'élaboration et de la mise en œuvre de programmes multisectoriels communautaires. Au moins 130 Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge ont signalé qu'elles mettaient en œuvre des programmes communautaires de réduction des risques de catastrophe, incluant des activités éducatives et de sensibilisation.

⁷ Complément au chapitre II du présent rapport

Priorité 2 : identifier, évaluer et contrôler les risques de catastrophe et améliorer l'alerte rapide

5. Des progrès constants ont été enregistrés dans ce domaine, bien que tous les pays admettent la nécessité d'efforts plus ciblés. Les pays sont toujours confrontés au défi de compiler des évaluations de risque détaillées d'une manière pouvant contribuer à la réduction des risques de catastrophe, de lier l'alerte rapide à la préparation en prévision des catastrophes et aux délais de réponse et d'utiliser les informations nationales à des fins d'action locale.
6. L'Australie et la Nouvelle-Zélande ont réalisé une évaluation détaillée, intégrée et multi-aléas du risque. La Suisse entend produire des cartes des dangers et des évaluations d'ici 2011, couvrant tout le pays, et les appliquer dans la planification de l'affectation du sol et les processus de réglementation de construction menés par les municipalités. Les Philippines ont fait progresser l'évaluation du risque au niveau communautaire grâce à une cartographie des dangers. Le développement d'un réseau de contrôle sismique au Tadjikistan illustre bien les progrès réalisés dans de nombreux pays afin d'améliorer la maîtrise des dangers.
7. Sept pays⁹ d'Europe du Sud-Est développent systématiquement les capacités suivantes (a) stratégies, politiques, législations et capacités institutionnelles en matière de réduction des risques de catastrophe (b) développement de la capacité des services nationaux météorologiques et hydrologiques en vue de soutenir la gestion des risques de catastrophe et (c) le développement de mécanismes de transfert des risques financiers, grâce au soutien d'un partenariat de l'OMM, de l'ISDR, du PNUD et de la Banque mondiale. Ce modèle a été étendu à sept autres pays d'Asie centrale et du Caucase. Des initiatives d'alerte rapide pour divers dangers sont en cours au Costa Rica, au Salvador et au Nicaragua, avec l'aide d'un partenariat d'agences internationales, alors qu'en Chine, un système d'alerte rapide pour divers dangers a été développé pour la mégapole de Shanghai au travers d'une collaboration entre des organisations internationales, nationales et au niveau des villes.
8. Au Costa Rica, des agences de recherche et la National Emergency Commission sont en train de réaliser des évaluations des risques de catastrophe. En Jamaïque, des données relatives au danger sont utilisées pour le développement d'une méthodologie visant à classer les communautés vulnérables. Les États-Unis ont développé le programme d'estimation des pertes multi-aléas (Hazards US – Multi-Hazard (HAZUS-MH)). Une évaluation de la vulnérabilité au danger et une évaluation nationale des conditions de vie, demandées par le gouvernement des Iles Cayman, seront également des sources de données précieuses pour connaître les facteurs d'ondes de tempête et de montée du niveau de la mer et juger de la vulnérabilité de la population à revenu inférieur.
9. Plusieurs pays africains ont entrepris des évaluations des risques de catastrophe pour certains secteurs et dangers. Au Mozambique, l'institution nationale en charge de la gestion des catastrophes a créé le National Disaster Loss Observatory and National Risk Information System, avec l'aide du Global Risk Identification Programme. La compilation d'un National Risk Atlas et le développement d'un outil simplifié pour l'évaluation du risque de tremblements de terre à Maputo sont également en cours.
10. Des progrès ont été réalisés dans l'utilisation de technologies et de capacités locales visant à développer des systèmes d'alerte rapide efficaces pour les dangers fréquents comme les cyclones et les inondations au Bangladesh, en RDP du Lao et au Sri Lanka. Nombre de pays et de sous-régions ont amélioré leur collaboration avec les pays voisins afin de réduire les risques transfrontaliers, y

⁸ L'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, la Croatie, l'ancienne République yougoslave de Macédoine, le Monténégro, la République de Moldavie et la Serbie.

compris les inondations aux lignes de partage des eaux, le système d'alerte rapide au tsunami, les invasions de sauterelles et les risques sanitaires.

11. Un programme collaboratif remédiera aux derniers manquements en matière d'alerte rapide présents au Sri Lanka. Un mécanisme de coordination national a été créé pour l'alerte rapide au tsunami à Madagascar. Les services météorologiques de l'Île Maurice ont développé leurs capacités à observer, détecter, prévoir et émettre des alertes rapides pour un vaste panel de dangers naturels.
12. La Tanzanie met en place des capacités visant à permettre aux communautés côtières de développer des activités d'alerte rapide et de préparation à l'arrivée de tsunamis et d'inondations. Dans l'État plurinational de Bolivie, le gouvernement municipal de La Paz est en train de mettre en œuvre un système d'alerte rapide pour les inondations et les glissements de terrain, incluant un système de contrôle hydrologique et hydraulique en temps réel.

Priorité 3 : utiliser les connaissances, l'innovation et l'éducation pour mettre en place à tous les niveaux une culture de sécurité et de résistance

13. Les progrès mondiaux moyens sont plutôt faibles dans la plupart des domaines de la priorité 3, et plus particulièrement en termes de développement et d'application des méthodes et outils de recherche pour les évaluations multirisques, d'inclusion des concepts et pratiques de réduction des risques de catastrophe dans les programmes et le matériel scolaires et de développement de la stratégie de prise de conscience nationale visant à stimuler une culture de résistance aux catastrophes. Nombre de pays ont signalé le besoin de faire plus et mieux dans ces domaines.
14. Dans le secteur éducatif, la France, les États-Unis et l'Ouzbékistan, parmi d'autres, sont des pionniers ayant entrepris des actions légales pour rendre la réduction des risques de catastrophe obligatoire dans le cadre du programme éducationnel national. En Angola et au Burundi, les Ministères de l'éducation ont promu l'intégration de la réduction des risques de catastrophe dans l'éducation. Au Burkina Faso, l'éducation environnementale a été adoptée au niveau de l'école primaire et la réduction des risques de catastrophe a été partiellement intégrée dans l'enseignement supérieur. Le Tadjikistan et Madagascar ont mis au point du matériel scolaire sur le thème de la réduction des risques de catastrophe et le Mozambique a lancé des formations à l'intention des enseignants et des élèves de primaire qui sont confrontés à des catastrophes. Du matériel novateur a été produit, comme des « prospectus » au Ghana et un kit d'autoévaluation de la vulnérabilité en Indonésie.
15. Au Costa Rica, les programmes d'éducation environnementaux englobent la réduction des risques de catastrophe, alors que la National Commission of University Deans promeut la réduction des risques de catastrophe au travers de programmes de sensibilisation communautaires, de la recherche et de l'enseignement. En Equateur, une réforme de l'éducation est en cours et il a été proposé que la gestion des risques fasse partie du programme de cours obligatoire à différents niveaux éducatifs.
16. Un projet de développement de capacité, « Periperi U », est en train d'être implémenté sous la forme d'un partenariat entre dix universités africaines sous la houlette de l'University of Cape Town, en Afrique du Sud. L'UNU Institute for Environment and Human Security a aidé Brazzaville et les autorités du Congo en créant un Risk Management Institute.
17. Pour terminer, plusieurs initiatives de sécurisation des écoles ont été implémentées dans le monde entier, y compris un projet sur la sécurité sismique des écoles indiennes dans les zones montagneuses, l'action municipale de la Colombie à Bogota afin de réduire la vulnérabilité structurelle des écoles gouvernementales, le programme de formation népalais pour étudiants et maçons en tant qu'« Ambassadeurs » de la sécurité des écoles contre les séismes, ainsi que les efforts

consentis par le Japon pour adapter aux normes toutes les écoles construites avant 1981. Les professeurs des zones rurales en Équateur suivent un cours sur la sécurité de l'école et les dangers pertinents auxquels chaque localité est exposée.

Priorité 4 : réduire les facteurs de risque sous-jacents

18. Les avancées dans le domaine des facteurs de risque sous-jacents demeurent un défi pour de nombreux pays. Nombre de ces derniers éprouvent des difficultés à gérer les facteurs de risque sous-jacents, comme une piètre gouvernance urbaine et locale, des moyens d'existence ruraux vulnérables et la détérioration des écosystèmes afin de réduire le risque de dommages et de pertes économiques. En même temps, les remaniements de la gouvernance en vue de la réduction des risques de catastrophe de nombreux pays ne facilitent pas l'intégration de l'aspect du risque dans le développement. En général, les arrangements institutionnels et législatifs pour la réduction des risques de catastrophe sont peu liés aux secteurs de développement.
19. Certains pays des Amériques et de l'Asie ont fait des changements environnementaux et climatiques une priorité nationale et ont développé des cadres législatifs, politiques et institutionnels pertinents. Au Costa Rica, le Ministry of Planning and Economic Policy a incorporé les évaluations des risques de catastrophe dans des propositions de projet sur les investissements nationaux. Plusieurs pays africains sont en train de mettre en œuvre des mesures visant à protéger les secteurs-clés des risques de catastrophe, comme des plans de contingence pour le secteur de l'agriculture à Madagascar, le secteur de la volaille en Tanzanie et pour différentes institutions au Ghana. Le Mozambique entreprend de protéger les infrastructures de transport et de communication et la continuité de l'alimentation pendant une inondation. Le secteur du tourisme n'en est qu'aux premiers balbutiements en matière d'intégration de la réduction des risques de catastrophe dans ses plans de développement, par exemple à travers des actions de santé publique spécifiques à l'Ile Maurice et aux Seychelles.
20. Plusieurs pays, comme les Iles Fidji, Oman et les Philippines, ont lancé des programmes en réponse à la World Catastrophe Reduction Campaign on Hospitals Safe from Disasters. Les îles Fidji ont entrepris un audit des principaux hôpitaux et établissements de santé afin d'évaluer leur résistance structurelle et la continuité du service pendant les situations d'urgence. L'Hospital Safety Index, fournissant un outil pour une rapide évaluation de la sécurité structurelle, non structurelle et fonctionnelle des établissements de santé, a continué à être implémenté en Amérique Latine et dans les Caraïbes, et des pays d'autres régions l'ont également adapté et appliqué.

Priorité 5 : renforcer la préparation en prévision des catastrophes en vue d'une réponse efficace à tous les niveaux

21. Des progrès notables sont réalisés pour développer la préparation de la réponse, qui est souvent liée à des activités d'alerte rapide telles que décrites ci avant. Tous les pays, et plus particulièrement ceux d'Asie et des Amériques, affichent des progrès en ce qui concerne la consolidation de leurs capacités à gérer les risques de catastrophe. Alors que nombre de pays d'Afrique ont mis en place un plan de contingence, le Cap Vert, l'Ile Maurice, le Mozambique et Madagascar sont de bons exemples dans le sens où leurs plans englobent tous les niveaux administratifs. Le Ghana a créé un site Internet pour relier les régions par radio VHF. Le Kenya a mis en place un National Catastrophe Operation Centre. Au Togo, le cluster des Nations Unies est utilisé pour faciliter la participation sous le leadership sectoriel.
22. Les assurances et les mécanismes nouveaux, comme les fonds communs et des assurances cautions contre les catastrophes sont de plus en plus monnaie courante dans les pays à revenus moyens, et ce afin de remplacer l'aide traditionnelle et le financement à la reconstruction émanant des

gouvernements et de sources internationales. Le Mexique a lancé l'assurance caution contre les catastrophes afin de fournir un mécanisme de financement pour la préservation et le rétablissement en cas de tremblement de terre important, tandis que les pays des Caraïbes et la Turquie ont mis au point des mécanismes de fonds commun contre les catastrophes. La compagnie d'assurances contre les risques de catastrophe aux Caraïbes a déjà procédé à des paiements à Sainte Lucie et Dominique suite au tremblement de terre de novembre 2007 et aux Iles Turques et Caïques après l'ouragan Ike en 2008. Un mécanisme similaire est mis en place en Europe du Sud-Est. Plusieurs pays, y compris l'Inde, le Malawi, le Mexique, le Nicaragua et le Pérou ont mis en œuvre des mécanismes d'assurance de dérivés climatiques afin de protéger l'agriculture des dangers liés au climat.

B. Action au niveau régional

23. Le Rapport d'évaluation mondiale indique que l'Europe, qui se caractérise avant tout par des pays à revenus élevés et certains à revenus supérieurs, a enregistré de meilleurs progrès que toutes les autres régions, et ce pour toutes les priorités. L'Afrique, composée majoritairement de pays à faibles revenus, a enregistré des progrès similaires aux autres régions en développement, sauf dans les domaines des priorités 2 et 3. La région du Pacifique, en raison de la présence de pays à revenus élevés comme l'Australie et la Nouvelle-Zélande, a enregistré davantage de progrès dans les domaines 1, 3 et 4 que toutes les autres régions, à l'exception de l'Europe. Les Amériques ont enregistré davantage de progrès que l'Asie, sauf dans les domaines des priorités 2 et 4.
24. **Afrique** : une coordination et une collaboration renforcées avec l'African Union Commission et les Communautés économiques régionales et des consultations accrues avec d'autres organisations ont accéléré la mise en œuvre de l'African Regional Strategy for Disaster Risk Reduction et du Programme d'Action.
25. La Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest a approuvé et entamé l'implémentation d'une politique et d'une stratégie de réduction des risques de catastrophe en coopération avec le Secrétariat de la Stratégie et le Dispositif mondial de réduction des catastrophes et de reconstruction, un partenariat entre la Banque mondiale et la Stratégie. La Communauté économique des États d'Afrique centrale a également, avec le soutien de l'Union européenne, renforcé ses capacités dans la région.
26. Un projet de développement d'une capacité régionale de prévisions météorologiques précises et de concept de *Flash Flood Guidance* est développé dans la Communauté de Développement de l'Afrique Australe par l'OMM et l'Afrique du Sud. Son objectif est de lier les capacités techniques aux processus décisionnels et il est accompagné de systèmes complets d'alerte rapide multi-dangers, initialement au Mozambique, en Namibie et en Afrique du Sud.
27. Plusieurs partenaires, y compris l'Union africaine, le Centre de surveillance des sécheresses du PNUD, la Commission économique pour l'Afrique des Nations Unies, la Banque mondiale et le Secrétariat de la Stratégie coopèrent afin de renforcer un réseau régional sur la réduction du risque de sécheresse et afin de garantir que les stratégies et outils de réduction du risque de sécheresse soient incorporés dans les processus d'adaptation et de développement nationaux. Le troisième Forum Africain pour l'Adaptation de la Sécheresse s'est réuni en septembre 2008. Des ateliers nationaux ont conduit à la finalisation de l'analyse des politiques et des plans de réduction du risque de sécheresse en Ouganda et au Kenya. Une analyse est en cours à Djibouti, en Somalie et dans l'Erythrée.
28. **L'Asie occidentale et l'Afrique du nord** : des organisations régionales se sont concentrées sur la consolidation et la sécurisation des engagements des décideurs politiques en ce qui concerne la réduction des risques de catastrophe. La Ligue des États Arabes est à présent leader en matière de promotion de la réduction des risques de catastrophe dans les politiques régionales sur les

changements climatiques, la gestion environnementale et des catastrophes. Elle a entrepris la première évaluation régionale des progrès en matière de réduction des risques de catastrophe et a réuni un atelier régional à Jiddah (Arabie Saoudite) en mai 2009, sous l'égide de la Présidence de l'environnement et de la météorologie afin de discuter du rapport et de conjuguer des actions futures.

29. Le Conseil des Ministres arabes de l'environnement a, lors de sa 20^e session en décembre 2008, réaffirmé son engagement à réduire les risques de catastrophe et à établir des plates-formes nationales pour la réduction du risque. La séance ministérielle extraordinaire, qui s'est tenue en mai 2009, a appelé au développement d'une stratégie arabe pour la réduction des risques de catastrophe et l'établissement d'ici le premier trimestre de 2010 d'une plate-forme régionale pour la réduction des risques de catastrophe.
30. Les efforts de développement de la capacité technique et la gestion des connaissances comprenaient le développement d'une base de données régionale des risques et dangers et le lancement du Regional Center for Disaster Risk Reduction, Training and Research, tous deux hébergés par l'Académie arabe des sciences, de la technologie et du transport maritime, et la traduction en arabe de la terminologie de réduction des risques de catastrophe.
31. Un atelier de formation régional sur la mise en œuvre du Cadre d'action de Hyogo et le reporting a été organisé pour les autorités nationales et les autres partenaires régionaux avec le secrétariat de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Résultat : la réduction des risques de catastrophe était au premier plan lors de nombreux événements ultérieurs en Asie centrale et dans la région de l'OCDE, ce qui confirme le raffermissement l'engagement politique des autorités.
32. Un partenariat de la Stratégie avec des organisations de la société civile, visant à améliorer la réduction communautaire des risques de catastrophe et à diriger des initiatives-clés de construction de la résistance communautaire, a été lancé avec l'Arab Network Environment and Development, dénombrant des membres dans 18 pays.
33. **Europe** : des activités régionales se sont concentrées sur la maximalisation des connaissances disponibles dans la région et la stimulation de la collaboration entre partenaires, par le biais par exemple de réunions régionales permettant l'échange d'expériences et la construction de partenariats plus solides avec des agences des Nations Unies et les partenaires du système de la Stratégie, et plus particulièrement la Banque mondiale. Elles comprenaient deux Plates-formes nationales européennes et des réunions de points focaux du Cadre de Hyogo, un atelier international intitulé « Vers une nouvelle gouvernance des risques naturels », plusieurs réunions de groupes de travail thématiques, et le partenariat de la Stratégie avec le Conseil de l'Europe au sein de l'Accord Risques Majeurs en Europe et dans la Méditerranée, qui soutient l'implémentation du Cadre de Hyogo en Europe / Méditerranée.
34. La Conférence ministérielle régionale sur la gestion des risques de catastrophe organisée à Sofia a convenu de développer un plan d'action de deux ans sur la gestion des risques de catastrophe et d'établir le South Eastern Europe Disaster Risk Mitigation and Adaptation Programme afin de réduire la vulnérabilité aux dangers hydrométéorologiques et autres dans la région. Il a également été convenu de demander aux Premiers ministres de la région de contribuer au financement du développement du mécanisme Central Europe for Risk Disaster Reduction Insurance. Dans le cadre de cette initiative, l'OMM et le PNUD collaborent à améliorer la capacité des pays à récolter et analyser des données hydrométéorologiques et à réduire la vulnérabilité à des dangers naturels, dans le respect des normes et politiques de l'Union européenne.

35. **Asie et Pacifique** : la troisième conférence sur la réduction des risques de catastrophe a eu lieu à Kuala Lumpur en décembre 2008 et a attiré un vaste panel de parties prenantes de haut vol. La conférence a lancé la Kuala Lumpur Initiative on Public-Private Partnerships for Disaster Risk Reduction, dont le but est de promouvoir la responsabilité sociale et les politiques de soutien fiscal ainsi que de faciliter le développement d'un marché d'assurance des risques de catastrophe.
36. Les pays du Pacifique ont créé la Pacific Platform for Disaster Risk Management afin d'améliorer la coopération et la communication régionales, en accueillant par exemple les réunions de groupes régionaux, y compris les gestionnaires de catastrophes et le Pacific Disaster Risk Management Partnership Network.
37. L'ISDR Asia Partnership continue à promouvoir la création de réseaux régionaux, la coordination, la collaboration et la mobilisation de ressources dans le cadre de la réduction des risques de catastrophe. Les économies de la Coopération économique pour l'Asie-Pacifique (APEC) ont approuvé une « Strategy for Disaster Risk Reduction and Emergency Preparedness and Response in the Asia Pacific Region 2009 – 2015 », initiée par le Pérou lors de la seconde réunion de l'APEC Task Force on Emergency Preparedness d'août 2008. Cette stratégie représente un important pas en avant dans l'attention portée à la réduction des risques de catastrophe et à la préparation à une urgence dans la région de l'APEC.
38. L'ASEAN Committee on Catastrophe Management a formellement approuvé sa participation à l'ISDR Asia Partnership et considère le Cadre de Hyogo comme un principe à suivre dans son travail. La Stratégie a également soutenu l'élaboration d'un document auprès du Mécanisme de coordination régionale Asie-Pacifique - groupe de travail thématique sur l'environnement et la gestion de catastrophes - intitulé « Climate Change Adaptation and Disaster Risk Reduction in ASEAN, Challenges and opportunities for partnership with the UN ».
39. La South Asia Association for Regional Cooperation et le Secrétariat de la Stratégie se sont mis d'accord sur une Convention de compréhension afin de formaliser la coopération sur la réduction des risques de catastrophe, et la Commission Sociale et Economique pour l'Asie et le Pacifique, l'Asian Disaster Reduction Center et l'Asian Catastrophe Preparedness Center ont initié un processus de travail de planification conjoint. Ces actes améliorent les capacités de mise en œuvre du Cadre de Hyogo.
40. **Les Amériques** : un avancement notable dans la région fut l'établissement d'une plate-forme régionale sous la houlette de l'Organisation des États Américains. La plate-forme est soutenue par la Canadian International Development Agency et la Banque Mondiale et a été lancée au Panama en mars 2009.
41. L'intégration de la réduction des risques de catastrophe dans les agendas de développement plus larges est soutenue par des organisations régionales, le Coordinating Centre for the Prevention of Natural Catastrophes in Central America (CEPRENAC), l'Andean Committee for Catastrophe Prevention and Relief (CAPRADE), le Caribbean Catastrophe Emergency Response Agency (CDERA) et l'Association des États de la Caraïbe. L'engagement politique au Cadre d'action de Hyogo s'est intensifié par le biais de plusieurs conventions et plans d'action régionaux et subrégionaux, comme le Strategic Framework for Education and Disaster Risk Reduction adopté par les Ministres et les autorités de l'Amérique centrale et de la République dominicaine en mai 2009 au Panama.
42. Le secrétariat général pour l'organisation des États américains est en train de développer une plate-forme régionale de systèmes d'alerte rapide en cas d'inondation, qui reliera des systèmes d'urgence nationaux à des gouvernements locaux et à des communautés locales établies dans un cadre d'experts

régionaux et un réseau de champions et dirigeants communautaires. Le système d'alerte au tsunami des Caraïbes devrait, selon les attentes, être opérationnel d'ici 2010, un réseau de sismographes étant placé dans la région des Caraïbes comme faisant partie d'un projet mondial de la Commission océanographique intergouvernementale de l'UNESCO.

43. La collaboration régionale entre l'OMM Et les partenaires a conduit à la mise en œuvre de projets de développement de capacité technique tels que le Central America Flash Flood Guidance System et des systèmes d'alerte rapide multi-aléas complets dans trois pays d'Amérique centrale.

C. Action au niveau international

Priorité 1 : garantir que la réduction des risques de catastrophe soit une priorité nationale et locale (avec une solide base institutionnelle pour la mise en œuvre)

44. Le Development Group Task Team on Mainstreaming Disaster Risk Reduction des Nations Unies, soutenu par le Secrétariat de la Stratégie et coprésidé par le PNUD et le PNUE, a finalisé et diffusé des directives pour les Équipes de pays des Nations Unies au sujet de l'intégration de la réduction des risques de catastrophe dans le processus CCA/UNDAF. Le PNUD a dirigé un exercice de validation parmi les Équipes de pays des Nations Unies sélectionnées afin de tester l'utilisation d'une note de guidance et de récolter un feed-back. À partir de 2009, l'École des cadres des Nations Unies inclura la réduction des risques de catastrophe dans les modules de formation de l'UNDAF.
45. Les coordinateurs résidents des Nations Unies ont un rôle important à jouer dans la promotion des politiques de prévention des risques de catastrophe et cette responsabilité est à présent traduite dans leur profil de fonction standard. La réduction des risques de catastrophe était abordée lors des récents ateliers de formation destinés aux coordinateurs résidents en Amérique latine, aux Caraïbes et en Afrique. Résultat : nombre de coordinateurs résidents endossent un rôle plus proactif dans la réduction des risques de catastrophe.
46. Le dispositif mondial de réduction des catastrophes et la reconstruction de la Banque mondiale a soutenu l'intégration de la réduction des risques de catastrophe par le biais de ses stratégies d'assistance aux pays, la formulation des stratégies de développement des pays, par exemple sous la forme des Documents stratégiques de réduction de la pauvreté. Cependant, la transposition des plans dans la pratique constitue toujours un défi. Un examen des 67 documents stratégiques complets et intérimaires de réduction de la pauvreté a démontré que seuls 19 % ont consacré un chapitre entier aux risques de catastrophe, 75 % ont fait mention des risques de catastrophe et de la pauvreté mais 25 % n'ont fait aucune mention des risques de catastrophe. Des activités additionnelles comprennent l'extension du soutien mondial à la construction d'une résistance au redressement et à la reconstruction après des catastrophes majeures et le lancement d'un programme de coopération Sud-Sud visant à favoriser l'autogestion des pays en voie de développement et à échanger des connaissances et expériences.
47. Des outils et une guidance aux gouvernements locaux ont été développés en partenariat entre les Cités et gouvernements locaux unis, le Consortium ProVention, les Earthquake Megacities Initiatives, CITYNET, les Gouvernements locaux pour la durabilité et des plates-formes thématiques dans les Amériques et en Asie. Des éléments pour un « Cadre d'Action local de Hyogo » ont également été discutés dans les régions. Une réunion à Incheon Metropolitan City, en République de Corée, rassemblera les partenaires pertinents en août 2009 afin de contribuer au développement de la campagne mondiale 2010-2011 sur le risque urbain et des villes plus sûres.
48. Une initiative visant à promouvoir la volonté et la responsabilité politiques et à encourager les investissements dans la réduction des risques de catastrophe en tant qu'instruments pour l'adaptation aux changements climatiques a rapidement évolué, engageant 116 parlementaires de 66 pays et plusieurs réseaux de parlementaires du monde entier. Cette collaboration a conduit à des initiatives de soutien des parlementaires, à des étapes vers une nouvelle législation et à des plans d'action dans plusieurs pays, ainsi qu'au Manila Call for Action of Parliamentarians on Disaster risk reduction and Climate Change Adaptation, adopté lors d'une réunion consultative des parlementaires en octobre 2008.

Priorité 2 : Identifier, évaluer et contrôler les risques de catastrophe et améliorer l'alerte rapide

49. Une nouvelle guidance et des informations relatives aux bonnes pratiques concernant les systèmes d'alerte rapide sont en train d'être développées par le biais d'une collaboration à plusieurs agences coordonnée par l'OMM. Est inclus : de la documentation concernant quatre exemples : a) le Cyclone Preparedness Programme du Bangladesh; b) le Tropical Cyclone Early Warning System de Cuba ; c) le Système de vigilance français ; et d) le Multi-Danger Emergency Preparedness Programme de Shanghai, en Chine, et une directive intitulée « Capacity development in multi-danger early warning systems with focus on institutional collaboration and coordination ».
50. Le développement de la mise à jour du risque pour le Rapport d'évaluation mondiale repose sur un ensemble de données existantes développées par le Hotspot project de la Banque Mondiale, l'UNDP-Global Risk Identification Programme, le PNUE et autres, et a également généré des nouveaux ensembles de données sur les risques, permettant d'envisager sous un nouvel angle le danger mondial et la répartition mondiale du risque. Les partenaires au projet, à savoir le PNUD, la Banque mondiale, le PNUE/GRID-Europe, le Norwegian Geotechnical Institute (NGI), l'Université de Columbia et l'UNISDR, ont affiné des méthodologies de modélisation du risque pour cinq types de dangers, à savoir les cyclones, les inondations, les tremblements de terre, les glissements de terrain et les tsunamis.
51. Une terminologie révisée sur la réduction des risques de catastrophe a été développée par le Secrétariat de la Stratégie lors d'une consultation avec les partenaires de la Stratégie et le Comité scientifique et technique de la Stratégie. Elle est à présent disponible dans toutes les langues officielles des Nations Unies.
52. Un package détaillé de services d'évaluation du risque, incluant des directives sur la mise en œuvre d'une évaluation nationale du risque, d'une évaluation urbaine du risque et d'un observatoire national des catastrophes a été mis au point par le Global Risk Identification Programme du PNUD. Le programme a également soutenu des évaluations nationales du risque dans 4 pays, des évaluations urbaines du risque dans 30 villes, et des observatoires des catastrophes dans plus de 30 pays.
53. Les systèmes d'alerte rapide aux tsunamis continuent à progresser, incluant des activités complémentaires dans l'évaluation du risque lié au tsunami, la préparation en cas d'urgence et la réponse dans le cadre de programmes de mitigation détaillée des tsunamis. Des groupes de coordination intergouvernementaux sur les systèmes d'alerte rapide aux tsunamis ont à présent été mis en place dans le Pacifique, l'océan Indien, l'Atlantique du Nord-est, la Méditerranée et les mers adjacentes ainsi que dans les Caraïbes et les régions adjacentes, par le biais de la coordination de la commission océanographique intergouvernementale. Un groupe de travail international qui se consacre à la gestion et à la préparation à la prévention des catastrophes a été mis sur pied afin d'échanger des expériences et des informations sur les actions préparatoires, l'éducation, les campagnes de sensibilisation et d'autres sujets.
54. En avril 2008, l'Intergovernmental Coordination Group for the Indian Ocean Tsunami Warning and Mitigation System a accepté les offres de l'Inde, de l'Australie et de l'Indonésie, qui souhaitent devenir des Regional Tsunami Watch Providers, en remplacement du service provisoire fourni par le Pacific Tsunami Warning Centre d'Hawaii et la Japan Meteorological Agency d'ici 2011. Des progrès supplémentaires incluent des arrangements régionaux améliorés pour le partage de données, la transmission de données en temps réel et la communication entre les autorités nationales et les communautés en danger.
55. La Platform for Space-based Information for Catastrophe Management and Emergency Response des Nations Unies, « UN-SPIDER », a créé le Bureau des affaires spatiales, a fourni un support

technique consultatif à l'Afghanistan, au Burkina Faso, au Ghana et à la Namibie. De plus, un portail Internet a été créé afin de fournir des informations et une guidance concernant des informations spatiales permettant la réduction des risques de catastrophe et de contribuer à la mise en réseau de communautés pratiques comme le « SPIDER Global Thematic Partnership ». Nombreuses sont les agences qui participent au cadre du Global Earth Observation System of Systems afin d'améliorer l'utilisation des systèmes d'observation par satellite contrôlant les dangers naturels et mitigeant leurs impacts.

56. L'Université des Nations Unies est en train de développer une méthodologie d'évaluation de la vulnérabilité des différents dangers, se concentrant sur les inondations et les dangers côtiers, et son application dans les zones exposées de cinq pays.

Priorité 3 : utiliser la connaissance, l'innovation et l'éducation pour mettre en place à tous les niveaux une culture de sécurité et de résistance

57. La Thematic Cluster Platform on Knowledge and Education for Disaster Risk Reduction a organisé un dialogue politique sur la réduction des risques de catastrophe, s'agissant d'un élément essentiel à l'éducation inclusive lors de la Conférence internationale de l'UNESCO sur l'Éducation, organisée à Genève. L'UNESCO et la Stratégie ont insisté sur le rôle de la réduction des risques de catastrophe dans le développement durable à l'occasion de la Conférence mondiale sur l'éducation pour le développement durable, qui s'est tenue à Bonn.
58. La Plate-forme mondiale pour la Réduction des risques de catastrophe a mis l'accent sur la nécessité d'implémenter l'éducation à la réduction des risques de catastrophe et la sécurité des écoles à tous les niveaux. Le matériel et les directives de la Golden Library for Disaster Risk Reduction Education a fait office de guidance dans ce domaine. Le rôle et l'implication des enfants et des agents de changement ont été mis en avant grâce aux stratégies de réduction des risques de catastrophe ciblées sur les enfants mises en place par l'UNICEF. Plusieurs partenaires au système Stratégie subviennent aux besoins des personnes souffrant d'un handicap lors de catastrophes.
59. La Capacity for Disaster Reduction Initiative, un programme conjoint de l'OCHA, de la Stratégie et du PNUD, a fourni aux gouvernements du Mozambique et de l'Ouganda des services consultatifs et de support en matière de développement de la capacité, et a soutenu l'élaboration d'un projet de développement de la capacité en faveur de l'Europe du Sud-Est. Plusieurs supports didactiques participatifs et formations pour le personnel des Nations Unies, les coordinateurs humanitaires et résidents inclus, ont également été mis au point.

Priorité 4 : réduire les facteurs de risque sous-jacents

60. La Campagne mondiale 2008-2009 de réduction des catastrophes s'est concentrée sur la sécurité des hôpitaux en cas de catastrophe. L'OMS, la Banque mondiale et la Stratégie, ainsi que leurs partenaires, ont promu la campagne dans toutes les régions, par le biais d'activités visant à accroître la sensibilisation à l'importance de la sécurité structurelle et non structurelle et de la fonctionnalité des établissements de santé. La Banque mondiale est en train de préparer une note de guidance sur l'intégration des problèmes en matière de risques de catastrophe dans les projets de la Banque relatifs aux nouveaux investissements d'infrastructure, en ce compris les normes de sécurité pour la construction.
61. On assiste à une hausse substantielle des activités mises sur pied par les grandes organisations environnementales. L'International Union for Conservation of Nature a préparé une série d'outils de guidance et de formation sur la gestion des écosystèmes pour la réduction des risques de catastrophe. Le World Wide Fund for Nature a diffusé un rapport, « Natural Security », soulignant le rôle des

zones protégées dans la réduction des risques de catastrophe. La note *Guidance on Strategic Environmental Assessment and Disaster Risk Reduction* de l'OCDE a été approuvée par les membres du *Development Assistance Committee's Network on Environment and Development Cooperation* en octobre 2008. Le PNUE a organisé une formation à la réduction des risques de catastrophe et à l'adaptation aux changements climatiques à l'intention des managers côtiers par le biais de l'initiative *Mangroves for the Future*.

62. Le Secrétariat de la Stratégie a continué à promouvoir la réduction des risques de catastrophe comme étant une politique d'adaptation et à construire des relations de travail étroites sur le sujet avec les parties et le Secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur le changement climatique. Pendant cette période, la coopération avec l'*Inter-Agency Standing Committee* s'est intensifiée dans les domaines humanitaires et du changement climatique. Le Secrétariat de la Stratégie a également fourni des informations et propositions aux processus de la Convention, en ce compris le *Nairobi Work Programme*.
63. L'*Intergovernmental Panel on Climate Change* a décidé, en avril 2009, de fournir un rapport spécial sur la gestion du risque d'événements extrêmes afin d'avancer dans l'adaptation aux changements climatiques, suivant une proposition de la Norvège et du Secrétariat de la Stratégie. Le rapport spécial constituera une base solide d'informations factuelles sur les risques de catastrophe liés au climat et aux méthodologies de réduction et de gestion des risques.
64. La Banque mondiale a développé le *Disaster Deferred Draw Down Option* afin de répondre à la demande des pays à revenus moyens de disposer d'un instrument financier subvenant aux besoins de financement immédiats suite à une catastrophe naturelle. Cet instrument permettra au Ministère des Finances de jouer un rôle proactif dans la gestion des risques de catastrophe en fournissant une source de liquidités immédiate à la suite de catastrophes.
65. Lors de la session 2009 de la plate-forme mondiale, la Colombie a promu le concept selon lequel au moins 30 % des fonds d'adaptation nationaux pourraient être alloués à des mesures nationales de réduction des risques de catastrophe. Cette proposition se base sur l'expérience de la Colombie dans la réduction des frais d'adaptation par le biais d'investissements dans la réduction des risques de catastrophe.

Priorité 5 : renforcer la préparation aux catastrophes pour une réponse efficace à tous les niveaux

66. L'*Inter-Agency Standing Committee's sub-Working Group on Preparedness and Contingency Planning* a contribué à une analyse du risque pour une meilleure préparation par le biais du rapport trimestriel *Alerte rapide – Action rapide*, dont le but est d'encourager la préparation et la réponse humanitaire rapide, en portant une attention particulière aux nouvelles crises potentielles et aux évolutions des situations d'urgence existantes.
67. L'*Inter-Agency Standing Committee Informal Task Force on Climate Change* a lancé un processus de consultation entre agences sur les implications humanitaires des changements climatiques afin d'évaluer les impacts potentiels des changements climatiques sur les activités humanitaires, et le rôle des acteurs humanitaires dans la réduction des risques de catastrophe a été au cœur des débats lors de nombreuses consultations régionales et nationales. Des résultats de recherches ont confirmé le besoin de renforcer le Cadre de Hyogo comme le cadre commun dans lequel toutes les communautés de pratique peuvent unir leurs forces de manière intégrée.

68. Un package de guidance et indicateur visant au renforcement de la préparation aux catastrophes a été mis au point par l'OCHA. Plusieurs organisations internationales sont en train d'intégrer les Lignes directrices relatives à la facilitation et à la réglementation nationales des opérations internationales de secours et d'assistance au relèvement initial en cas de catastrophe dans le cadre d'initiatives de développement légales. Plus de 110 sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-rouge jouent un rôle de préparation actif dans leurs plans d'urgence nationaux.
